



1. Objet et domaine d'application

Cette instruction décrit la manière de réaliser les prélèvements oculaires.

2. Références

Norme NF EN ISO 15189 : chap. 5.4.

3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à ce mode opératoire, rubrique "documents associés".

4. Définitions et abréviations

N.A.

5. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de la demande adressée au laboratoire et de l'indication de l'analyse microbiologique. La nature du prélèvement bactériologique (origine anatomique, mode de recueil) doit être indiquée.

Le préleveur est aussi responsable du bon remplissage de la Fiche de suivi médical - Prélèvement cervico-vaginal et bactériologique divers (réf. PPT-E-009) comprenant les renseignements cliniques utiles à l'examen et à son interprétation.

Les prescriptions et les fiches de suivi médical sont scannées dans le dossier informatique du patient.

Le laboratoire fournit les informations nécessaires au bon prélèvement et au transport et est responsable de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

Au laboratoire, les prélèvements ORL sont sous la responsabilité des infirmiers et biologistes, seuls habilités à réaliser ce type de prélèvement.

6. Modalités

Eviter l'utilisation de produits de maquillage des yeux.

Dans le cas de conjonctivite, faire le prélèvement avant toilette faciale pour conserver les sécrétions.

Faire le prélèvement avant tout traitement local (antiseptiques ou antibiotiques) ou général (antibiotiques). Si le patient reçoit déjà un tel traitement, le signaler.

Notes :

- La fluorescéine et l'oxybuprocaine ont un effet inhibiteur sur les techniques de PCR (*Chlamydia trachomatis*, virus par PCR,...). Dans ce cas, rincer l'œil au sérum physiologique avant prélèvement.

- Le préleveur doit porter des gants (certaines conjonctivites sont très contagieuses). Utiliser des gants sans talc (le talc peut inhiber la PCR).



6.1. Matériel nécessaire

- Ecouvillons Transwab fins (bouchon orange)
- Kit de prélèvement pour *Chlamydia trachomatis*
- Kit de prélèvement pour virus (culture ou PCR) : écouvillon + milieu de transport M4RT (fourni sur demande par Biomnis)
- Pince à épiler
- Sérum physiologique stérile
- Fiches de suivi médical – Prélèvement cervico-vaginal et bactériologique divers » (réf. PPT-E-009) à remplir lors du prélèvement.

6.2. Technique de prélèvement

6.2.1. Prélèvements pouvant être effectués au laboratoire

➤ **Conjonctive (conjonctivite) :**

- Recherche de germes banaux :

Utiliser un seul écouvillon Transwab fin (Examen Direct + culture).

Maintenir les paupières écartées et écouvillonner en effectuant un frottement doux de la conjonctive inférieure en partant de l'angle externe pour aboutir à l'angle interne où la sécrétion est recueillie.

- Recherche de *Chlamydia trachomatis* :

Utiliser le kit de prélèvement pour Chlamydiae trachomatis.

Gratter à l'aide de l'écouvillon la conjonctive par 4 allers-retours des paupières inférieures et supérieures. Introduire le grattoir dans le tube pour PCR.

- Recherche de virus (culture ou PCR) :

Utiliser le kit de prélèvement pour recherche de virus par PCR ou culture Biomnis (milieu de transport M4RT)

Retourner la paupière et frotter le cul de sac conjonctival à l'aide de l'écouvillon fin.

Mettre l'écouvillon chargé dans le tube de milieu de transport M4RT. Couper la tige et laisser l'écouvillon dans le liquide. Placer rapidement au réfrigérateur.

➤ **Canal lacrymal :**

A l'aide d'un écouvillon Transwab, prélever au niveau de l'ostium du canal lacrymal. 2 étalements doivent être réalisés sur lame.

➤ **Paupières - recherche de Demodex :**

Arracher à la pince à épiler 5 à 10 cils le long des paupières supérieures et inférieures, les déposer dans une boîte de Pétri et adresser rapidement au laboratoire. Les cils comportant des manchons blanchâtres à leur base sont à privilégier.

Si le prélèvement ne peut être lu sur le site préleveur, le transmettre rapidement sur le site LM pour une lecture le jour même.

cf. MOP Prélèvements pour Parasitologie (réf. : PPT-M-007)

➤ **Boîtier de lentilles de contact :**

Le patient amène directement au laboratoire son boîtier de lentilles de contact



6.2.2. Prélèvements effectués par un ophtalmologiste

➤ **Cornée (kératite) :**

- Examen bactériologique :

Grattage cornéen à l'aide d'un écouvillon Transwab fin.

- Examen mycologique :

Prélèvement effectué après rinçage préalable de la cornée. Le grattage cornéen doit être profond, effectué en périphérie de l'ulcère.

- Examen virologique :

Grattage cornéen avec un écouvillon que l'on décharge dans un milieu de transport spécifique M4RT (cf. 6.2.1, § Recherche de virus)

➤ **Ponction de liquide (humeur aqueuse, vitré) :**

La ponction est effectuée à la seringue par l'ophtalmologiste.

6.3. Volume d'échantillon requis

- 1 seul écouvillon sur milieu de transport
- Prélèvements liquides : autant que possible

6.4. Conservation et transport

Durée maximale de conservation des échantillons avec milieu de transport (Transwab): 24 h.
Si autre dispositif de prélèvement : 2 h maximum à T° ambiante

Recherches particulières :

- Chlamydia trachomatis : 7J à température ambiante sur milieu spécifique
- Virus (culture ou PCR) : acheminement au laboratoire Biomnis entre +2 °C et +8 °C sous maximum 72h en utilisant le sachet violet.